

Zeitschrift:	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber:	Organisation des Suisses de l'étranger
Band:	51 (2024)
Heft:	5: Forêts, grands espaces et rébellion : face au vent dans le canton du Jura
Rubrik:	Swiss Community

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Que devient la prévoyance professionnelle en cas d'émigration?

Question: Quelqu'un de ma famille m'a demandé des conseils à propos de l'émigration. Je n'ai pas pu répondre à sa question de savoir ce que deviendraient ses économies du 2^e pilier en cas de départ à l'étranger. Quelles sont les possibilités qui existent?

Réponse: On peut tout d'abord choisir de laisser le capital accumulé «reposer» en Suisse, par exemple sur un compte de libre passage ou sous la forme d'une police de libre passage.

Vous pouvez également demander que le capital accumulé vous soit versé. Cependant, cela n'est possible que si vous quittez définitivement la Suisse. C'est l'institution de prévoyance auprès de laquelle vous avez cotisé qui sera chargée de le vérifier. Si vous émigrez dans un pays hors de l'UE/AELE, vous avez droit au versement de l'intégralité de votre capital. Mais si vous partez dans un pays membre de l'UE/AELE, des restrictions s'appliquent: le capital de prévoyance minimal prescrit par la loi, aussi appelé «partie obligatoire», ne peut pas être retiré. Cette partie reste bloquée sur un compte ou une police de libre passage en Suisse jusqu'à l'âge de 60 ans, soit cinq ans avant l'âge ordinaire de la retraite. Seule la «partie surobligatoire» peut être retirée, c'est-à-dire le capital épargné dépassant la prévoyance minimale.

Il est aussi possible de demander le versement de la totalité des fonds du 2^e pilier pour financer un logement en propriété à l'étranger. Mais il faut qu'il s'agisse du domicile principal de la personne assurée, et non d'une résidence secondaire ou de vacances.

Dans certaines conditions, vous pouvez également rester assuré à la prévoyance professionnelle en résidant à l'étranger. Cela suppose que vous restiez affilié à l'assurance

AVS/AI à titre obligatoire ou volontaire. En d'autres termes, si vous restez assuré à l'AVS/AI à titre obligatoire, vous pouvez également rester assuré à la prévoyance professionnelle obligatoire, par exemple si vous continuez à travailler pour un employeur suisse à l'étranger. Une affiliation à l'AVS/AI facultative n'est possible que si vous émigrez dans un pays hors de l'UE/AELE. Si toutes les conditions sont réunies, il est aussi possible d'adhérer à l'assurance facultative du 2^e pilier, soit auprès de la dernière institution de prévoyance en Suisse, soit auprès de la Fondation institution supplétive LPP. Il convient toutefois de s'assurer que le règlement de l'institution de prévoyance concernée l'autorise. Par ailleurs, vous devez vérifier si la Suisse a conclu une convention de sécurité sociale avec votre pays de résidence: dans ce cas, vous pourriez, en fonction de votre situation, être assujetti au système de sécurité sociale du pays où vous travaillez.

Il apparaît ainsi que tout dépend de votre situation personnelle. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans le Bulletin de la prévoyance professionnelle n° 164 de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

STEPHANIE LEBER,

SERVICE JURIDIQUE DE L'OSE

www.revue.link/ofas164

Si vous souhaitez financer un logement en propriété à l'étranger avec les fonds du 2^e pilier, il vous faudra remplir certaines conditions.
Photo iStockphoto



Les connaissances linguistiques ouvrent des portes

Comprendre et parler plusieurs langues n'est pas seulement un enrichissement personnel, cela aide aussi à la formation et, plus tard, à la recherche d'un emploi.

Parmi les nombreuses demandes provenant du monde entier auxquelles le personnel d'educationssuisse répond tous les jours, une question revient sans cesse: est-il possible de suivre une formation en Suisse sans connaître une langue nationale? La réponse est évidente: de bonnes connaissances de la langue d'enseignement sont généralement requises, et celle-ci varie selon la région linguistique: allemand, français ou italien.

Les universités, les EPF et les hautes écoles spécialisées exigent le plus souvent une très bonne compétence linguistique (C1) dans la langue d'enseignement. Seuls quelques rares programmes de bachelor (cursus de trois ans) sont entièrement dispensés en anglais. Pour les masters, en revanche, l'offre de programmes en anglais est plus vaste.

Pour un apprentissage professionnel de trois ou quatre ans, combinant pratique et théorie, des connaissances linguistiques moyennes sont suffisantes : selon la profession, un niveau moyen (B1 - B2) est requis. Dans le monde entier, c'est le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) qui sert à évaluer les compétences linguistiques. Cette échelle comprend six niveaux allant de A1 à C2 (des connaissances de base au niveau d'un locuteur natif) : le niveau C1 correspond à de très bonnes connaissances, tant en compréhension de texte qu'en utilisation de la langue. Le niveau B représente un niveau moyen, permettant de comprendre le contenu de textes plus longs et de s'exprimer librement. Le niveau A correspond à un niveau de connaissances faible et une maîtrise élémentaire de la langue.

Comment apprendre une langue? Le plus tôt possible, de manière ludique, pendant la scolarité et tout au long de la vie. Les cours (en ligne), les applications linguistiques, les livres, les podcasts et les films peuvent aussi vous aider. Il est important de pratiquer régulièrement, de parler et de s'immerger dans la langue. Un séjour linguistique peut être utile, mais il a aussi un coût.

Nous vous recommandons d'acquérir de solides connaissances linguistiques, ainsi que les certificats (reconnus) correspondants dans votre pays de résidence. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question relative à la formation en Suisse!

RUTH VON GUNTEN, EDUCATIONSSUISSE



educationssuisse

Formation en Suisse

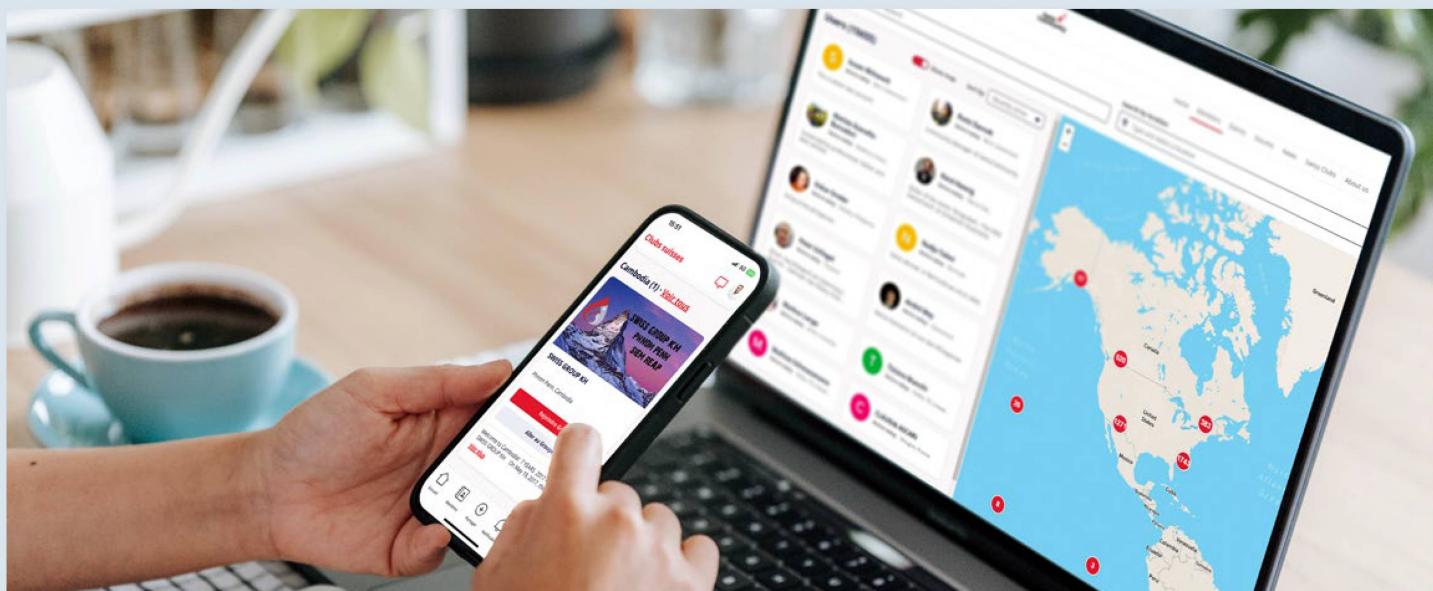
Alpenstrasse 26, 3006 Berne, Suisse

+41 31 356 61 04, info@educationssuisse.ch, educationssuisse.ch



«SwissCommunity» – des liens au-delà des frontières

Réseauter, discuter, partager, échanger ou simplement rester en contact: rejoignez le plus grand réseau en ligne pour les Suisses de l'étranger.



Fort de plus de 17 000 membres, la plate-forme «SwissCommunity» est le plus grand réseau en ligne pour les Suisses de l'étranger.

Les raisons qui poussent à vivre à l'étranger sont aussi variées que la relation qu'on entretient avec son pays d'origine. «SwissCommunity» vous offre la possibilité de tisser des liens personnalisés avec la Suisse.

Le réseau de la «Cinquième Suisse»

La pièce maîtresse du site web «SwissCommunity» est sa carte du monde interactive, qui indique la localisation des Suisses de l'étranger à travers le monde entier. Les filtres de la fonction de recherche permettent de sélectionner des pays, des personnes ou des centres d'intérêt pour trouver des correspondants. Les membres du Conseil des Suisses de l'étranger, ce «Parlement de la Cinquième Suisse», y sont eux aussi représentés. Le site comprend également un forum de discussion permettant d'obtenir des conseils sur l'émigration ou le retour en Suisse, tandis que la liste des associations suisses reconnues aide à trouver ces organisations à l'étranger.

Un lien avec la Suisse

Facebook, Instagram, X... a-t-on vraiment besoin d'un énième réseau social? La réponse est évidemment: «Oui! La plate-forme

«SwissCommunity» est conçue pour répondre aux besoins spécifiques des Suisses de l'étranger et s'adresse exclusivement à eux. En l'utilisant, vous décidez vous-même si vous voulez contribuer activement au renforcement de la communauté, être un observateur muet ou même désactiver toutes les notifications: dans tous les cas, la plate-forme constitue un lien avec la Suisse et avec l'organe qui en est responsable, l'Organisation des Suisses de l'étranger.

Quels avantages pour les associations suisses?

La plate-forme «SwissCommunity» offre un profil gratuit aux associations suisses reconnues par l'OSE. Vous pouvez ainsi vous faire connaître par la communauté des Suisses de l'étranger et les émigrants, gérer votre base de membres, envoyer des e-mails et organiser des événements. La plate-forme compte aussi un outil de «chat», un portail pour l'emploi, un «live feed», un fil d'actualité et un forum de discussion: toutes ces fonctions sont faciles à gérer au moyen d'un panneau de navigation. Un profil sur la communauté peut aussi remplacer un site web désuet et permet de ne plus devoir payer de frais d'hébergement. Pour les associations

qui possèdent déjà toutes ces fonctions sur leur propre site web, un profil sur la communauté peut servir de «carte de visite» afin d'étendre leur portée et inciter les utilisateurs à cliquer sur leur site.

ROMI OERNEK

Votre personne de contact

En tant que community manager, j'encadre les échanges intenses qui se déroulent sur la plate-forme «SwissCommunity» et veille au respect de ses directives. Je réponds en personne à toutes les questions que les membres et les associations suisses se posent concernant, par exemple, un profil d'association ou la publication de contenus. N'hésitez pas à me contacter!



ROMI OERNEK



Organisation des Suisses de l'étranger
Alpenstrasse 26
3006 Berne, Suisse
Tél. +41 31 356 61 25
community@swisscommunity.org
members.swisscommunity.org



Conseil des Suisses de l'étranger: en 2025, les élections se dérouleront par la voie électronique dans de nombreux pays

La manière d'élire les membres du Conseil des Suisses de l'étranger sera améliorée et modernisée: 13 circonscriptions électoralles auront accès à un système de vote électronique pour l'élection de 2025. Ainsi, un bien plus grand nombre de Suisses de l'étranger pourront voter, et le «Parlement de la Cinquième Suisse» sera plus représentatif.

Le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) est l'organe suprême de l'Organisation des Suisses de l'étranger, SwissCommunity, et il joue le rôle du «Parlement de la Cinquième Suisse». Lorsqu'il s'agit, par exemple, de représenter les intérêts des Suisses de l'étranger vis-à-vis des autorités suisses, le CSE a une fonction importante.

Le CSE se réunit deux fois par an en Suisse, prend des décisions, élabore des prises de position et érige les bases d'un bon travail en réseau. Sur les 140 membres que compte le CSE, 120 représentent les pays et groupes de pays dans le monde. Les 20 autres membres viennent de Suisse et contribuent, en tant que «membres de l'intérieur», à la qualité du dialogue avec la classe politique, la société et le monde des affaires suisses.

Le système d'élection du CSE est imparfait: dans certains pays et groupes de pays, le nombre d'électeurs est peu important. C'est pourquoi le groupe de travail «Élections directes» du CSE s'est attaché à améliorer le système électoral en vue des élections de 2025, notamment en évaluant la fiabilité et la convenance d'un système de vote électronique (voir Revue 4/2024).

Résultat de ce travail: 13 pays ou groupes de pays (circonscriptions électoralles) vont organiser des élections directes en 2025, afin de permettre à tous les Suisses inscrits sur leur territoire d'élire les délégués du CSE au moyen du vote électronique. Ce projet pilote est soutenu par le Département fédéral des affaires étrangères. Pouvoir voter en quelques clics signifie surtout que bien plus de Suisses de l'étranger pourront faire entendre leur voix, que la légitimité des élus dans leur travail sera améliorée et que la représentativité du CSE augmentera de façon considérable. Ces élections directes seront organisées (selon les prévisions au 15 août 2024) dans les pays ou groupes de pays (circonscriptions électoralles) suivants:

- Europe: Allemagne, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Turquie et le groupe de pays constitué par l'Espagne, le Portugal et Andorre.
- Amérique du Nord et du Sud: Canada, Pérou, États-Unis et le groupe de pays constitué par le Mexique et le Belize.
- Asie: Japon, Singapour et groupe de pays de l'Asie centrale, de l'Ouest et du Sud (Afghanistan, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bhoutan, Géorgie, Inde, Iran, Irak, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Liban, Maldives, Népal, Oman, Pakistan, Palestine, Qatar, Arabie Saoudite, Sri Lanka, Syrie, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan, Yémen).
- Océanie: le groupe de pays de l'Australie (Australie, Kiribati, Nauru, Papouasie-Nouvelle-Guinée, îles Salomon, Vanuatu).

Qui peut être élu?

L'élection du CSE aura lieu au printemps de 2025. Les informations précises à ce sujet seront communiquées pour chaque pays sur www.swisscommunity.org et dans la



Rencontre du groupe de travail «Élections directes» à l'occasion de la réunion du CSE en juillet de cette année à Lucerne: Noel Frei, Tobias Orth, Antoine Belaïeff, Andreas Feller-Ryf, Monique Heymann et Ernst Steinmann.
Photo MAD

«Revue Suisse». Tous les citoyens suisses de plus de 18 ans inscrits auprès de l'ambassade ou du consulat de leur pays de résidence et parlant au moins une langue nationale suisse peuvent se porter candidats à l'élection. Le mandat requiert d'être prêt à fournir quelques heures de travail bénévole par mois et à participer aux réunions du CSE deux à trois fois par an, dont une fois en Suisse. Les personnes vivant dans l'un des pays cités et intéressées à se porter candidates peuvent s'adresser directement au groupe de travail «Élections directes»: workgroup.osa@outlook.com.

Qui peut être électeur?

Tous les citoyens suisses de plus de 18 ans inscrits auprès de l'ambassade ou du consulat de leur pays de résidence sont autorisés à voter. Il est impératif qu'ils aient une adresse e-mail valable enregistrée auprès de leur représentation, car l'invitation à voter sera envoyée par e-mail. Il est donc recommandé aux personnes souhaitant voter d'annoncer leur adresse e-mail actuelle à la représentation dont elles dépendent avant la fin de cette année.

Et les autres?

Dans les pays qui ne participeront pas au projet pilote d'e-voting en 2025, l'élection se déroulera comme jusqu'ici, selon les modalités fixées par les organisations faîtières ou les associations suisses. Quiconque souhaite encourager les représentants de son pays à opter eux aussi pour l'élection directe du CSE en 2029 peut évidemment le faire. Et vous trouverez des informations mises à jour concernant les élections de 2025 sur www.swisscommunity.org. (AF/MUL)

Liste actuelle de tous les membres du CSE: <https://revue.link/cse>



Sommée de faire des économies, la «Revue Suisse» s'incline et... s'étoffe!

Dès l'an prochain, la «Revue Suisse» consacrera un plus grand nombre de pages aux actualités régionales. Chaque numéro comportera un cahier régional. En même temps, la «Revue» doit faire face à la réduction de ses subventions. Elle paraîtra donc cinq fois par an au lieu de six, et ce dès 2025.

La hausse des coûts de production et surtout l'augmentation massive des frais d'envoi depuis la pandémie de coronavirus constituent un défi colossal pour la «Revue Suisse». À cela s'ajoute une nouvelle difficulté: la Confédération réduira ses subventions dans de très nombreux domaines l'an prochain, y compris celles qu'elle accorde à la «Revue Suisse».

Des coûts en hausse couplés à une baisse des recettes: face à cette situation, l'Organisation des Suisses de l'étranger, SwissCommunity, responsable de l'édition de la «Revue Suisse», a pris des décisions importantes: d'une part, la revue ne paraîtra plus que cinq fois par année, au lieu de six, à partir de 2025; d'autre part, cette coupe aussi regrettable qu'inévitable ira de pair avec un enrichissement de la publication: à l'avenir, chaque numéro contiendra un cahier régional, ce qui jusqu'à présent n'était le cas que de quatre numéros par année.

Pour nombre de lecteurs, ces cahiers régionaux constituent une précieuse source d'information sur la vie sociale dans la partie du monde qu'ils habitent. Ils reflètent le quotidien de la «Cinquième Suisse». Quant aux autres pages de la revue, elles ont pour vocation principale d'informer sur ce qu'il se passe en Suisse, et en particulier sur les sujets relatifs aux votations populaires à venir.

À l'heure actuelle, 14 cahiers régionaux différents sont élaborés par des équipes de rédaction dans les régions. Ils contribuent à donner à la «Revue Suisse» son caractère



unique: un caractère qui gagnera encore en importance grâce au changement de concept qui vient d'être décidé.

Cinq numéros au lieu de six, mais des cahiers régionaux dans chaque parution: la «Revue Suisse» restera ouverte aux suggestions d'amélioration et de changement, même après ces décisions éditoriales. Ces prochaines semaines, il s'agira donc de dérouiller les milliers de réponses que nous avons reçues dans le cadre du sondage des lecteurs que nous avons réalisé cette année. Les résultats du sondage et les améliorations souhaitées par le lectorat seront présentés dans le premier numéro de 2025.

FILIPPO LOMBARDI, PRÉSIDENT DE L'OSE
ARIANE RUSTICHELLI, DÉRICTRICE DE L'OSE

Pour en savoir plus sur les 14 cahiers régionaux actuels:
www.revue.link/regions

Assurer l'avenir de la «Revue Suisse»

La «Revue Suisse», avec son équipe rédactionnelle expérimentée, offre une couverture journalistique compétente et indépendante sur l'actualité suisse, adaptée aux besoins du lectorat de la Cinquième Suisse. Par votre don ciblé, vous soutenez un journalisme indépendant de qualité garanti par l'équipe de la «Revue Suisse». Les frais d'impression et d'envoi étant très élevés, nous nous réjouissons particulièrement des dons des lecteurs de notre édition imprimée.

MARC LETTAU, RÉDACTEUR EN CHEF

Les coordonnées bancaires pour le virement des cotisations d'abonnement à titre volontaire sont les suivantes:

Faire un don par carte de crédit:
www.revue.link/creditrevue

Faire un don avec PayPal:
www.revue.link/revue

**Coordonnées pour virement
bancaire:**

IBAN: CH97 0079 0016 1294 4609 8
Banque : Banque cantonale bernoise
Bundesplatz 8, CH-3011 Berne
BIC/SWIFT: KBBECH22

Bénéficiaire : BCBE Berne, compte n° 16.129.446.0.98, Organisation des Suisses de l'étranger, À l'attention de Monsieur A. Kiskery, Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne

Référence: Support Swiss Review

Contact:
revue@swisscommunity.org

N'attendez plus, lisez!

Vous n'en pouvez plus d'attendre la version papier de la «Revue Suisse»? Téléchargez le magazine sur votre **tablette ou smartphone**. L'application pour ce faire est gratuite et sans publicité. Vous la trouverez en recherchant «Swiss Review» dans votre magasin d'applications.





Des randonneuses du camp de la FESE, lors d'une excursion dans le Diemtigtal (BE). Photo Luca Hess, pixofluna.com



Cheveux au vent sur la balançoire! Souvenir du camp de la FESE. Photo Luca Hess, pixofluna.com



Dans les camps de jeunesse de l'OSE, chacun et chacune veut mettre la main à la pâte.

Photo Service des jeunes de l'OSE

Rétrospective des camps de vacances de 2024: un été plein d'aventures et de joie

Pour les enfants et adolescents qui ont participé aux camps d'été de la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE) et de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), l'été 2024 a été une expérience inoubliable. Malgré un début pluvieux, les participants de 8 à 18 ans ont bénéficié, au cours des dernières semaines, d'une météo radieuse et chaude dans les sublimes paysages suisses.

La FESE a organisé neuf camps pour les enfants, et le Service des jeunes de l'OSE a proposé quatre camps d'été aux adolescents. Ils se sont déroulés dans différents lieux de Suisse: Saint-Gall, Locarno, Montreux, Lausanne et Lucerne, ainsi que dans plusieurs petites localités pittoresques que vous pouvez découvrir sur nos sites web.

En résumé, les camps d'été de 2024 de la FESE et du Service des jeunes de l'OSE ont été un véritable succès. Ils ont permis aux participants de découvrir leur pays d'origine et de se faire de nouveaux amis, mais aussi d'engranger des souvenirs précieux qui les accompagneront toute leur vie.

MARIE BLOCH, SERVICE DES JEUNES DE L'OSE

DAVID REICHMUTH, FESE

Vous trouverez d'autres informations sur les offres et activités à venir pour les jeunes Suisses de l'étranger sur www.swisscommunity.org et sur www.sjas.ch.



Les camps d'été donnent l'occasion de découvrir les paysages naturels de la Suisse. Ici, les participants du camp de jeunesse de l'OSE crapahutent en Engadine. Photo Service des jeunes de l'OSE

Débat

Les agriculteurs suisses ont un lobby puissant au Parlement et remportent une votation populaire après l'autre. En même temps, nombreux d'entre eux se sentent démunis, à bout de force et sans perspective d'avenir: la «Revue» a exploré ce paradoxe dans son dernier numéro. Apparemment, le sujet fait mouche, comme le montre notre petite sélection de réactions.



Foto: Keystone

Un puissant lobby, des paysans démunis

GELI KILCHÖR, FRANCE

D'une part, travailler beaucoup pour gagner peu. D'autre part, guère de temps libre, beaucoup de paperasse, des larcins dans les champs, et la météo qui complique le travail et fait perdre des récoltes. Personne ou presque ne sait ce que c'est que de travailler 365 jours par an. Être paysan, aujourd'hui, n'est plus un plaisir. Le droit du plus fort prime, et le pouvoir de l'argent. Dommage.

PETER SCHWERZMANN, PATTAYA, THAÏLANDE

Tant que les agriculteurs suisses demanderont des prix aussi élevés pour leurs produits, nombreux sont ceux qui n'auront pas d'autre choix que d'acheter des produits importés meilleur marché au supermarché. Il ne faut pas oublier qu'en Suisse, beaucoup n'ont que l'essentiel pour vivre, et un portefeuille vide à la fin du mois. Caisse-maladie, loyer, dépenses quotidiennes: tout est de plus en plus cher. Ça ne sert donc à rien que les agriculteurs se plaignent.

PAUL JUD, STÜHLINGEN, ALLEMAGNE

On ne peut pas parler des «paysans» en général: il y a les multinationales agricoles, les exploitations de taille moyenne et les petits paysans. Ce sont les premières qui profitent du système. Et qui ont le plus de lobbyistes au Parlement. Avec l'aide de ceux-ci, elles empochent des sommes plus que confortables, ce qui attire les capitaux qui cir-

culent dans le monde entier en quête d'investissements. Les grands distributeurs et les groupes de produits chimiques font aussi partie de ces multinationales.

DANIELLE ABDULLAH, AFRIQUE DU SUD

Bon article, qui prête à une réflexion personnelle et ouvre le débat sur le sujet.

WALTER J. TRACHSEL, FRANCE

Vous écrivez: «L'agriculture intensive entraîne des rejets d'azote dans les nappes phréatiques et l'eau potable, et l'utilisation de pesticides accélère la disparition de la biodiversité.» Ah! La biodiversité et les pesticides! Il existe un problème majeur aujourd'hui, c'est que l'on n'a rien pour remplacer les pesticides, que le bio est en baisse, car trop cher, et qu'il utilise lui aussi des produits qui posent question.

MANUEL LEHMANN, EGNACH, SUISSE

La politique agricole, soutenue par l'Union suisse des paysans, veut des fermes plus grandes en raison de leur meilleure viabilité. La question qui se pose est de savoir si quelque chose est réellement entrepris pour lutter contre cette tendance et garantir la survie de l'ensemble du monde paysan.

JEAN PIERRE MAIRE, FRANCE

Les subventions sont payées par les impôts des citoyens. Nous payons donc encore plus cher les produits que nous achetons. Les bénéfices restent entre les mains des intermédiaires, qui profitent de marges extraordinaires. Les paysans aussi sont surendettés avec leurs engins techniques surdimensionnés. Tout est faussé et profite au capital. Ici aussi, l'emploi de tronçonneuses serait nécessaire pour stopper tous ces abus et faire que les coûts réels soient plus transparents et mieux distribués.

50^e anniversaire de la «Revue»



«Concise, argumentée, actuelle, fédératrice, précieuse, informative, indispensable, rafraîchissante, passionnante, substantielle, stimulante, essentielle, enrichissante, vivante, incomparable, exigeante, fascinante, inspirante, complète, profonde, divertissante, diversifiée, instructive, significative, variée, amusante et pétillante d'humour, la «Revue Suisse» est mon trait d'union avec mon pays d'origine. En deux mots, je me réjouis de chaque édition, que je lis sur mon PC sitôt que je la reçois.»

THOMAS ARN, WEST VANCOUVER, CANADA



«J'aime la «Revue Suisse», que je lis depuis plus de 20 ans.

J'apprécie votre travail à tous les égards, et surtout la force de vos reportages détaillés et vos recherches approfondies.»

FRANZISKA SCHMIDLIN, NOUVELLE-ZÉLANDE



«Les Suisses de l'étranger sont la voix et le visage de notre pays au-delà des frontières. C'est une mission difficile, qui exige beaucoup de courage, de responsabilité personnelle et de flexibilité. La «Revue Suisse» est, à cet égard, un soutien inestimable, car elle rend à ces personnes un morceau du pays qu'elles ont quitté et leur permet d'entretenir une relation positive avec la Suisse.»

ELISABETH SCHNEIDER-SCHNEITER,
CONSEILLÈRE NATIONALE, BIEL-BENKEN, SUISSE